FRONT DÉMOCRATIQUE

PRÉSENTÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.



Robert CAZABAT,
Candidat.
Receveur des P.T.T.,
44 ans.

Marcel SAUTOT,
Remplaçant éventuel.
Retraité des Services publics,
57 ans.



Citoyennes, Citoyens,

Le Parti Socialiste présente à vos suffrages, au nom du Front Démocratique, les candidats de la Gauche Démocratique, opposés à la fois aux extrémismes dissolvants (O.A.S. fascistes d'une part, communistes de l'autre), à l'esprit rétrograde des nostalgiques de la « monarchie » (U.N.R., partisans du « Gouvernement d'un Seul » ou pouvoir personnel).

A l'heure où la forme républicaine du Gouvernement est menacée, où les libertés publiques sont en danger, où, par voie de conséquence, les conquêtes sociales acquises patiemment, depuis plus de cent ans, et jusqu'à ces dernières années par des générations de démocrates et de socialistes peuvent demain être remises en cause [limitation de la durée du travail (1936, 40 h.), législation des accidents du travail, contrats collectifs 1936, congés payés (1936-1955), Sécurité Sociale (1930-1946), libertés syndicales et droit de grève, etc] par « l'Inconnu » qui succèdera au Général de Gaulle, l'UNION s'impose et cette Union doit se faire sur la Gauche. Une majorité républicaine cohérente et massive constitue pour demain la seule garantie de stabilité et du fonctionnement de la démocratie. Toute autre solution est l'aventure, le saut dans l'inconnu.

Pour le détail du programme National proposé nous vous renvoyons au verso du texte.

En ce qui concerne notre Circonscription nous demandons :

DISTRICT. — Révision de la conception du « District » (dont M. NUNGESSER est le Secrétaire), créé en 1959 par la majorité U.N.R., dont le résultat le plus clair est de mettre à la charge des contribuables de la Seine **17 MILLIARDS** d'impôts nouveaux qui n'ont été votés par aucune assemblée élue (ce qui est contraire au droit républicain) et cette fois on ne vous a pas consultés ! Contribuables vous allez retrouver bientôt sur vos feuilles d'impôts ces **17 MILLIARDS** qui se traduisent pour les commerçants par une augmentation moyenne des patentes de 20 % et pour les autres contribuables de 10 % de la cote mobilière. Ces sommes seront payées pour des dépenses qui revenaient normalement à l'Etat. Nous demandons que le District devienne un organisme coordinateur entre les collectivités locales et les services techniques, l'Etat assurant pour sa part les dépenses qui lui incombent.

TRANSPORTS. — L'accélération de l'électrification prévue des transports Bastille et Est, l'autobus assurant les liaisons nécessaires : les transport actuels par autobus sur Paris sont asphyxiés par l'encombrement de la circulation et assument leur tâche de plus en plus difficilement.

ECOLES ET URBANISME. — L'attribution automatique aux Communes des crédits pour la construction d'Ecoles publiques primaires, secondaires et techniques suivant le planning des constructions autorisées, l'accélération et la simplification des formalités pour construire ces établissements. De même les grands ensembles ne doivent pas devenir des casernes ; il est nécessaire de prévoir en même temps : terrains de jeux, stades, salles de réunions et de sport, centres de loisirs pour les jeunes et les moins jeunes, crèches et garderies d'enfants, etc.

VOULEZ-VOUS :

- **Défendre la Paix, sans compromettre notre sécurité ?**
- **Conserver à la France son prestige, sans imposer sa domination ?**
- **Libérer l'homme et non l'asservir ?**

Répondez OUI au FRONT DÉMOCRATIQUE en votant dans notre circonscription avec toute la gauche

Robert CAZABAT

Suppléant : **Marcel SAUTOT**

UN PROGRAMME
UN GOUVERNEMENT
UNE LÉGISLATURE

Le 18 Novembre prochain, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.

Il dépend de vous :

— que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée ;

— que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.

LA DIVISION

L'initiative du Chef de l'Etat en imposant au pays le dernier référendum, est notamment condamnable parce qu'elle a conduit à la division des Français.

La menace d'un départ du Président de Gaulle a faussé le résultat du référendum. Elle lui a donné un caractère plébiscitaire.

Au-delà de ce caractère plébiscitaire, une partie des Français, en votant OUI, a marqué son souci de stabilité ; en votant NON, l'autre a manifesté sa crainte du régime personnel.

L'UNION

Pour répondre à ce double souci, le Parti Socialiste fait appel à tous les Républicains afin d'assurer pendant la durée de la nouvelle assemblée la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le pays a été plongé par une décision menaçante pour les libertés, il oppose un pacte d'union qui fait, dès maintenant, l'objet d'un engagement solennel entre les dirigeants des quatre grandes formations démocratiques de notre pays.

LE PROGRAMME

GOUVERNEMENT DE LEGISLATURE : Sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.

EQUILIBRE DES POUVOIRS : Le Gouvernement gouverne. Le Parlement contrôle et fait la loi que le Gouvernement applique.

OBJECTIVITE DE L'INFORMATION : Garantie de l'utilisation équitable de la radio-télévision d'Etat par les différentes tendances de l'opinion.

PLAN SOCIAL LIE AU PLAN ECONOMIQUE : Rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc.) et les conditions d'existence (logement, équipement social, loisirs).

DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT : Pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

AUGMENTATION DES CREDITS POUR LA JEUNESSE : Education physique, sports et loisirs populaires.

CONSTRUCTION EUROPEENNE : Création d'une Europe politique unie.

PRESENCE ACTIVE DE LA FRANCE : Aux Organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc.), en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

ENGAGEMENT SOLENNEL : Entre les membres de la coalition de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (Débats parlementaires, Elections ou Référendum).

Les candidats du FRONT DÉMOCRATIQUE

présentés par le PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

prennent l'engagement solennel de respecter ce programme qu'ils considèrent comme un contrat entre eux et le corps électoral.

Imprimerie Réaumur, 100, rue Réaumur, Paris